

Charte du programme Emergence d'Aréli

« Contribuer ensemble à un meilleur avenir professionnel »

L'Association ARELI a pour objet l'amélioration des conditions de vie et/ou d'insertion sociale de diverses catégories de personnes des départements du Nord, du Pas de Calais et de la Picardie, qui composent la Région Hauts de France et notamment :

- Des travailleurs migrants
- Des familles
- Des étudiants
- Des personnes âgées ou handicapées
- Des personnes défavorisées

Dans le cadre de son activité, l'Association poursuit un objectif de cohésion sociale, d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations, dans le respect de toutes les philosophies et convictions.

Elle respecte le principe de laïcité fixé dans la Constitution de 1958 : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale » et prend en compte la décision de la Cour Européenne de Justice du 14/03/17 sur la neutralité dans les organisations.

Dans cet esprit, il s'agit de concilier le principe de liberté politique, philosophique et religieuse et la bonne exécution de la mission de l'Association, dans un souci d'égalité et de fraternité.

Plus particulièrement, dans le cadre de son programme « Emergence », ARELI souhaite favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en difficultés, majoritairement issus de la diversité.

Ce programme permet à des Bacheliers avec mention (entre 30 et 50 par an), d'accéder à ce qui leur manque : des moyens financiers pour poursuivre leurs études, un accompagnement collectif et personnalisé et l'ouverture sur un réseau professionnel bienveillant, notamment par des stages en entreprise et le parrainage d'entreprises mécènes.

L'objectif du programme est de réussir les études, mais plus encore de réaliser une intégration professionnelle en rapport avec leur compétence et leur talent.

En contrepartie, durant toute la durée de leurs études, ces lauréats se préoccupent de leur environnement social et sociétal, en s'engageant dans une action citoyenne de leur choix.

L'idée est qu'ils restent toute leur vie acteurs du changement positif et de l'évolution des mentalités, notamment dans leur entreprise et leur environnement.

La diversité d'origine des candidats au programme et des lauréats, la nécessité de vivre ensemble, les relations avec les entreprises partenaires et la volonté d'une intégration citoyenne et professionnelle conduisent naturellement les candidats au programme et les lauréats, dans toutes leurs activités liées au programme Emergence d'Aréli, à proscrire tout comportement ou toute apparence qui ne respecterait pas une totale neutralité philosophique, politique ou religieuse.

C'est dans cet esprit que la présente Charte est élaborée et proposée à la signature des candidats au programme dans le cadre du processus de sélection, et des lauréats pour la durée de leurs études supérieures.

Nom, Prénom du lauréat

Signature du lauréat précédée de la mention

« lu et approuvé »